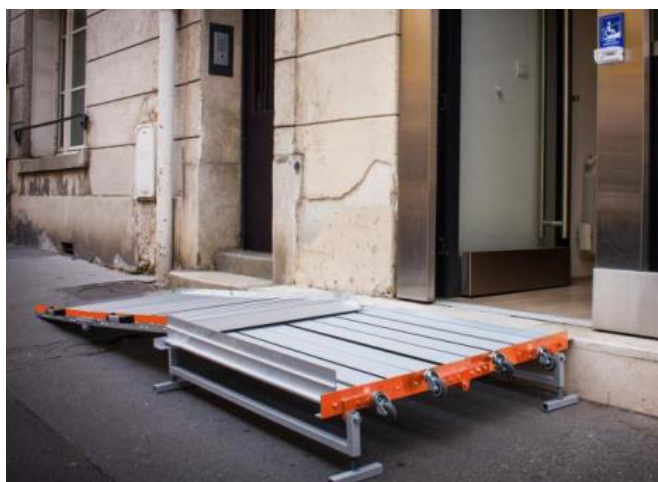


Plateforme aluminium Hauteur 18 à 35 cm

Descriptif du produit

Lorsque la mise en place d'une rampe face à une marche n'est pas possible (trottoir trop étroit ou en dévers), la plateforme pliante en aluminium est la solution !



Lors de la première installation, il faut simplement régler les pieds pour compenser les hauteurs et dévers définitivement et déterminer le côté d'entrée sur la plateforme (droite ou gauche). Puis bloquer un des deux flaps qui servira de chasse-roues et déterminera le sens d'utilisation de la plateforme.

Sans entretien, facilement manipulable, elle se stocke aisément à l'intérieur de l'établissement dans l'attente d'être utilisée

Caractéristiques techniques

- Fabriquée en aluminium et avec surface antidérapante
- Chasse-roues, poignées de portage et roulettes
- Capacité : 300 kg
- Pieds réglables, chasse-roues et flap (10 cm standard)
- Flaps de 30 ou 50 cm en option

Normes et réglementations

En tant qu'ERP, vous êtes soumis à la réglementation destinée à mettre en œuvre la loi du 11 février 2005, visant à rendre accessible les Etablissements Recevant du Public au 1er janvier 2015 vous êtes confrontés à plusieurs contraintes :

L'arrêté du 8 décembre 2014 (paru au journal officiel le 13 décembre 2014) précise les règles techniques d'accessibilité applicables aux ERP situés dans un cadre bâti existant et aux installations ouvertes au public existantes.